

**SCP LE FLOCH BAILLON BICHAT**  
**Huissiers de Justice Associés**

15 PASSAGE LONJON CS 62180  
**34960 MONTPELLIER CEDEX 2**

*[thierry.lefloch@huissier-justice.fr](mailto:thierry.lefloch@huissier-justice.fr)*

☎ **04 67 60 76 96**

☎ **04 67 60 31 14**

<http://www.aml-huissiers-montpellier.com>



**EXPEDITION**

**PROCES VERBAL**  
**DE**  
**DESCRIPTION D'UN IMMEUBLE SAISI**

# PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

**L'AN DEUX MIL VINGT**

**ET LE SEIZE AVRIL**

**A LA REQUETE DE :**

CREDIT LOGEMENT, société anonyme au capital 1.253.974.758,25 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 302 493 275, dont le siège social est sis 50, Boulevard de Sébastopol - TSA 69001 à PARIS (75155), agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice domicilié es qualité audit siège.

Ayant pour avocat :

Me Vincent Rieu, avocat associé de la S.C.P. DENEL-GUILLEMAIN-RIEU-DE CROZALS-TREZEGUET-SURVILLE, au capital de 6.000,00 Euros inscrite au registre du commerce et des sociétés de Montpellier sous le numéro 400 361 945 dont le siège social est situé 23 bis rue Maguelone à MONTPELLIER (34000), agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège social.

**Agissant en vertu de :**

D'un jugement rendu par le TGI de Valence le 1 er mars 2018 signifié le 12 mars 2018 et définitif selon CNA du 13 avril 2018.

**Poursuivant à l'encontre de :**

**Sur des biens et droits immobiliers sis :**

Les biens et droits immobiliers ci-après désignés, dépendant d'un ensemble immobilier dénommé Résidence « Le Ponant », sis à la grande motte 480 rue Saint Louis, cadastré section AN n°26 pour 1 ha 19 a 73 ca, savoir :

-Le lot 93 : un appartement composé d'un séjour, une chambre, une kitchenette, d'une salle d'eau, d'un WC, d'un dégagement d'une terrasse et les 45/10.000èmes des parties communes générales

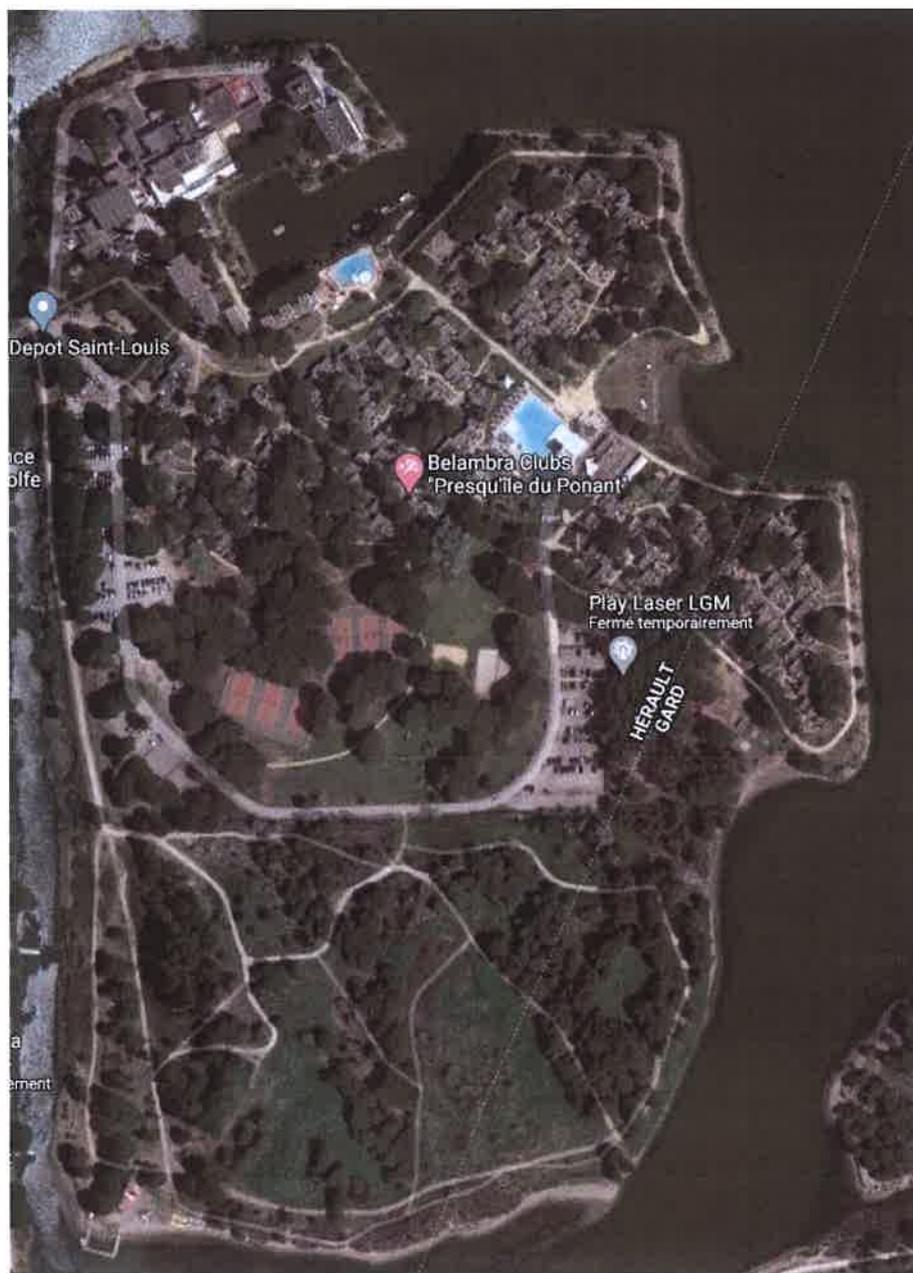
Ledit ensemble immobilier a fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété suivant acte reçu par Maître Lacourte, notaire à Paris, le 21 décembre 2009, publié le 11 février 2010 volume 2010 P n°2455.

Tel que ledit bien est ci-dessus désigné sans aucune exception ni réserve



**DESIGNATION GENERALE :**

*Le bien se trouve sur une presqu'île sécurisée, et fait partie intégrante d'une résidence de vacances « Club Belambra », de nombreux équipements collectifs sont disponibles, piscine, restaurant, tennis, laser game etc..*



*Le bien saisi est le logement n° 93 :*





## ENTREE

L'entrée se fait par une porte en bois persienne, qui donne accès à un patio, le sol est carrelé et les murs recouverts d'un enduit projeté blanc, il existe sur la droite de l'entrée un retour abrité ouvert servant de débarras.









## CHAMBRE AVEC KITCHENETTE

L'accès à cette pièce se fait par une porte vitrée double en PVC, encadrée par deux éléments fixes vitrés en partie haute.

Le sol est recouvert d'un carrelage de couleur claire, les murs et le plafond sont en plâtre peints.

la pièce est équipée d'une VMC et d'une kitchenette dont l'accès est restreint par une porte de placard fermée et ouverte en fonction de la nature des réservations.

Monsieur le directeur nous précise qu'il s'agit d'un équipement minimaliste avec plaque chauffante et évier et qui ne sont jamais utilisés.

je note la présence d'un placard intégré.

Il n'existe pas de volets, des rideaux assurent ce rôle.  
Cet espace est en bon état d'entretien.







## DEGAGEMENT

un dégagement assure la jonction avec l'espace dédié à la nuit et fermé par quatre portes, sur la gauche se trouve une seconde chambre, en face des toilettes et sur la droite une salle d'eau.

le sol est carrelé, les murs et le plafond sont peints.



## CHAMBRE 2

Le revêtement de sol carrelé en gris clair ne supporte aucune dégradation majeure nécessitant d'être rapportée.

Les murs et plafond peints en blanc demeurent en excellent état.

Cet espace bénéficie d'une porte fenêtre en bois double vitrage et d'une fenêtre avec volet en bois, l'ensemble demeure en bon état.

La pièce est équipée d'un placard intégré avec deux portes coulissantes.









## WC

Cet espace se compose : d'un WC équipé d'une VMC

Les murs sont carrelés, le plafond peint et le sol recouvert de linoléum.

L'ensemble est maintenu dans un état d'usage.





## SALLE D'EAU

Cet espace est équipé : d'une douche, d'un radiateur sèche serviette, d'un séchoir et d'une vasque intégrée dans un meuble avec un miroir et une lumière, l'ensemble est maintenu dans un état d'usage.

Les murs en grande partie faïencés et peints en partie haute, ne souffrent d'aucune dégradation majeure de type infiltration, fissure ou lézarde nécessitant d'être rapportée.

Cette pièce ne bénéficie d'une fenêtre située en partie haute de la douche.

Le plafond est exempt de toute dégradation de type moisissure ou fissure, il est recouvert de dalles plastique.







N'ayant plus rien à décrire, je me suis retiré et j'ai dressé le présent **PROCES VERBAL DE DESCRIPTION** pour servir et valoir ce que de droit.

A l'appui de ces constatations, j'ai pris plusieurs clichés photographiques lesquels sont cités dans le corps du constat et annexés en fin pour assurer une meilleure compréhension de la description faite ci-dessus.

